

Interventions réalisées le 11 mars et le 20 mai 2019 au Collège / Lycée de l'Immaculée Conception (Villeurbanne)

Thème de l'intervention n°1: Les nouveaux programmes du lycée : rupture et continuité avec le collège

Après une matinée de découverte et de discussion sur les nouveaux programmes les professeurs des deux unités se sont retrouvés pour un temps d'apport puis pour un temps de construction autour de quelques problématiques dans le but de repenser la cohérence collège / lycée :

- pour assurer une meilleure continuité dans la construction du projet d'orientation : deux compétences clés pour l'élève ont été présentées, « réaliser une démarche exploratoire » et « se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle »;
- pour assurer une meilleure continuité dans les pratiques d'évaluation des savoirs et des compétences : après quelques rappels sur la notion de compétence et sur les enjeux de l'évaluation, ont été envisagées et discutées les contraintes nouvelles liées à la réforme de l'examen du baccalauréat ;
- pour assurer une meilleure continuité dans la formation à l'autonomie : la réflexion s'est construite à partir de ce qui a été mis en place au collège dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Thème de l'intervention n°2 : Installer et évaluer des compétences pour assurer une meilleure continuité entre le collège et le lycée

L'équipe est partie du constat que l'acte d'évaluation manquait d'efficacité et ne produisait pas les effets attendus sur les élèves ; l'objectif était donc de faire en sorte que l'évaluation, au collège comme au lycée, soit source d'apprentissage et que, mieux comprise, elle redonne aux élèves le goût d'apprendre.

A partir des objectifs annoncés dans les nouveaux programmes de plusieurs matières (Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences politiques / physique-chimie/ sciences économiques et sociales / ...) l'apport a permis de stabiliser quelques notions : référentiel de compétences, tâche complexe, indicateurs et seuils, progression spiralaire, critères et barème, ...

Puis les professeurs se sont retrouvés par pôles disciplinaires avec pour tâche de concevoir une évaluation pour le niveau 2nde en envisageant la ou les compétence(s) évaluée(s), la tâche, les apprentissages requis et la remédiation.

L'équipe poursuivra l'an prochain le travail engagé en construisant, pour chaque matière, un référentiel de compétences pour le lycée, s'inscrivant dans la continuité de celui du collège.

Agnès Surgey